

Conditions d'acceptation des liens d'emballage / feuilards

Description : liens d'emballage / feuilards en PET et PP

✓ **Autorisés :**

- o les liens d'emballage / feuilards en PET et PP ;
- o en divers coloris ;
- o les liens d'emballage rigides ;
- o collectés séparément dans un sac de collecte en LDPE.

✓ **Non autorisés :**

- o tous les autres matériaux d'emballage, les films et membranes... ;
- o les feuilards d'emballage déchiquetés ;
- o les liens d'emballage / feuilards souples ;
- o les mélanges de films d'emballage et de liens d'emballage / feuilards ;
- o la mousse d'emballage ;
- o les autres polymères (PVC / PS / ABS / HDPE / EPS /...) ;
- o les autres plastiques tels que les big bags et les plastiques durs
- o les déchets résiduels, le papier, le bois, le verre, le métal, la pierre, le sable... ainsi que divers flux de déchets dangereux ;
- o les autres objets et déchets pouvant être préjudiciables au recyclage et au traitement.

